



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 - Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

Annick GIRARDIN
Ministre de la Fonction publique
80, rue de Lille
BP 10445
75327 PARIS Cedex 07

PARIS, le 5 octobre 2016

Objet : Indemnités de remboursement des frais professionnels

Madame la Ministre

Nous prenons acte de votre réponse en date du 22 septembre concernant les indemnités de remboursement des frais professionnels engagés par les agents publics.

Cependant, je me permets d'insister sur 2 points que nous avons évoqués lors du dernier Conseil commun de la fonction publique :

- FO revendique une étude sur les prix pratiqués dans tous les domaines concernés (hébergement, restauration, carburant...) et non le calcul en volume des frais engagés par les agents
- FO sollicite la saisine de la commission spécialisée du CCFP co-présidée par le directeur de l'INSEE et non une simple étude par vos services.

A l'instar de l'indemnité de résidence qui n'évolue malheureusement pas, le niveau de remboursement des indemnités qui date de 10 ans est largement obsolète. Le ministère de l'économie et des finances en est conscient car il a revalorisé, en 2014, pour ses seuls agents, les indemnités de nuitée.

Il y a donc une réelle urgence à s'emparer de ce sujet.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre parfaite considération.

Christian GROLIER,
Secrétaire Général.